



Compte-rendu CTL du 21 septembre 2021

En préambule, Solidaires Finances Publiques demande la réponse du DDFiP à la lettre qui lui avait été adressée suite au boycott du dernier CTL .

La réponse du DDFiP est une fin de non-recevoir sur l'ensemble des demandes de Solidaires et plus particulièrement sur la convocation d'experts dans les instances qui doivent exclusivement intervenir sur un point particulier de l'ordre du jour et ne peuvent de fait participer aux débats. La CGT a une fois de plus protesté sur la position du directeur sur le sujet contraire à la pratique et aux textes.

Après 10 minutes de pause demandée par Solidaires, le DDFiP a ouvert la séance.

Après la lecture des déclarations liminaires par les trois organisations syndicales représentatives, la fusion des 3 SPF du département a été abordée.

La direction s'est félicitée de la réduction du délai de publication et nous a assuré que la fusion se ferait le 04 novembre avec un SPFE siège et une antenne pérenne sur Orange.

Celle-ci nous a assuré que le Tagerfip de la mission publicité foncière dans le 84 serait sanctuarisé jusqu'au 1^{er} septembre 2022. Après cette date, il est à craindre que les suppressions d'emplois risquent de redevenir la règle avec la création de pôles nationaux et une externalisation des missions de publicité foncière.

La CGT rappelle que la mobilisation de personnels supplémentaires par la direction BNIPF, contractuels, emplois civiques a été faite dans un seul but : réussir la fusion et non soulager les agents en souffrance dans ces services depuis 15 ans. La CGT sera attentive à la situation du service après la fusion.

Les organisations représentatives Solidaires, CGT ,FO ont unanimement voté contre ce projet.

Ensuite nous avons eu la communication des travaux des groupes de travail SIE et SIP suite à une réorganisation induite par le NRP pour lequel nous avons rappelé notre opposition.

Concernant le SIE de Cavaillon et d'APT il a été acté que l'ensemble des collègues garderaient leur missions actuelles avec un encadrement mobile entre les deux résidences. Le Tagerfip du SIE d'Apt se composera de 11 emplois + un cadre A « encadrant ».

Concernant la réorganisation des SIP Avignon antennes et sièges.

Il est prévu la création de deux pôles : un urbain et l'autre rural avec un service recouvrement adossé à chacun avec comme outil de répartition des charges le nombre d'articles imposables.

La CGT a dénoncé ce mode de calcul tendant à minimiser les charges dans un unique but : supprimer des emplois.

Par ailleurs, il est prévu un accueil flux dans les antennes ainsi qu'une caisse « zéro-cash » à Cavaillon.

Le dernier point à l'ordre du jour était le transfert du recouvrement fiscal des trois dernières trésoreries mixtes du département : Sorgues, Isle sur la Sorgue et Pertuis.

On assiste à un transfert d'agents à minima puisque le transfert aura lieu au 01/01/2022 et que les postes correspondants à ces transferts ne pourront être pourvus que lors du prochain mouvement de mutations soit le 01/09/2022. On voit bien aujourd'hui que ce n'est pas une mission prioritaire pour la DDFiP.

L'antenne fiscale de Pertuis en est un exemple flagrant : celle-ci ne verra jamais le jour faute d'agents !

La CGT a dénoncé en séance la perte de l'accueil fiscal de proximité pour les usagers, conséquences du NRP.

Les organisations représentatives Solidaires, CGT ,FO ont unanimement voté contre ce projet.

Ensuite, avant d'aborder les questions diverses, le DDFiP a commenté la circulaire Fonction publique sur le retour des agents vulnérables.

Il nous a détaillé les modalités de retour de ces agents et nous a assuré que la direction serait très attentive à ce sujet en coordination avec le médecin de prévention.

La séance s'est terminée vers 16h20.